

Offre de formation 2015

Formation - SE POSITIONNER EN TANT QU'ÉLU AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET VIS-A-VIS DU PERSONNEL TERRITORIAL - Cycle 2

Public concerné

Maires, Maires-Adjointes, Présidents et Vice-présidents d'EPCI à fiscalité propre uniquement (priorité aux Maires et aux Présidents d'EPCI en cas de demandes nombreuses)

Intervenant(s)

Alexandra GRILLET-MORIN, consultante-formatrice en communication relationnelle et management (AGM PRO) et **Martine MANIN**, consultante en ingénierie de formation et RH (ACE FormationRH).

Objectifs et programme

CYCLE 2 – 3 et 10 février 2015 : Positionnement et relationnel entre l'élu et le personnel territorial

Les préalables

- Comprendre le monde de la fonction publique territoriale et ses particularités
- Connaître le rôle de chaque instance
- Appréhender le processus décisionnaire d'une collectivité

Les missions et les fonctions : mise à plat du rôle de chacun

- Situer le rôle de chacun
- Reprendre le Qui fait Quoi ?
- Positionner le décisionnaire par rapport au technicien

La place et le positionnement

- Comment se positionner par rapport à l'administré et à l'administration ?
- Quel processus activer en fonction des situations à gérer ?
- Ne pas faire à la place de...
- Où placer le curseur pour garder la bonne distance ?

Les bases de la communication

- Comprendre les phénomènes de la communication
- Le trio émetteur, récepteur et message transmis
- Le langage et les échanges
- A quel moment associer l'agent dans la communication sur le projet ?

Les priorités

- Quelles sont les priorités de chacun ? Sont-elles partagées ?
- Comment les faire comprendre ? Préparer une argumentation

Dates, lieux et horaires

Date et lieux : **Mardi 3 et Mardi 10 février 2015, à SEVRIER à l'Hôtel Beauregard (691 Route d'Albertville, 74 320 SEVRIER)**

Horaires : **9h-12h30 et 14h-17h30 (déjeuner sur place)**

BULLETIN D'INSCRIPTION – Formation « Se positionner en tant qu'élu au sein de l'équipe municipale et vis-à-vis du personnel territorial »

Commune :

Adresse mail :

Participants : Nombre :

Prénom - NOM	Qualité	Adresse mail (si différente de l'adresse indiquée ci-dessus)
.....		
.....		
.....		

Formation des Mardi 3 et Mardi 10 février 2015
à SEVRIER (*Hôtel Beauregard - 691 Route d'Albertville, 74 320 SEVRIER*), de 9h à 17h30

Frais d'inscription

200 euros par personne par cycle de formation de deux jours (déjeuner inclus)

Modalités d'inscription

Bulletin réponse à retourner par fax au 04 50 52 71 35 ou par mail : secretariat@maires74.asso.fr

Inscription avant le 27 janvier 2015

ATTENTION : L'INSCRIPTION AUX DEUX JOURNEES DE FORMATION EST OBLIGATOIRE et LIMITEE A UN GROUPE DE 12 PERSONNES MAXIMUM

Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Votre inscription ne sera vraiment validée qu'après envoi d'un **mail de confirmation de notre part**.

Le règlement (200 € par participant et par cycle de formation) est à effectuer à réception de la facture. Toute inscription non annulée dix jours avant le début de la formation est due.

L'Association des Maires de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Cachet de la Mairie/l'EPCI et Signature du Maire/Président (obligatoires) :

